Liste de contrôle pour demande d'enregistrement des suppléments enzymatiques et d'aliments mélangés qui contiennent des suppléments enzymatiques enregistrés

La liste de contrôle relative aux suppléments enzymatiques et aux aliments mélangés qui contiennent des suppléments enzymatiques enregistrés doit être inclue avec chaque demande d'enregistrement d'aliment du bétail.

Veuillez indiquer le numéro de la page dans la soumission correspondant à chaque élément de la liste de contrôle. Si l'élément ne s'applique pas, une justification écrite doit être fournie.

Les demandes reçues sans les listes de contrôle complétées seront retournées.

Avec votre dossier à l'appui de la demande d'enregistrement, vous devez inclure l'information suivante (obligatoire)

1.1 Exigences administratives pour chaque produit

Information à fournir	Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O)
RG-1 Chapitre 1 : Exigences d'administration pour évaluations avant la mise en marché et demandes d'enregistrement pour aliments du bétail	
Demande d'enregistrement ou de renouvellement pour les aliments du bétail Formulaire disponible : 1.3.1 Demande d'enregistrement ou de renouvellement pour les aliments du bétail (ACIA/CFIA 0009)	
Frais total de/des demande(s) (chèque, mandat, Visa, MasterCard, ou American Express payable en fonds canadiens) RG-1 Chapitre 1 : Annexe A pour frais relatifs aux demandes	
Pour une nouvelle compagnie ou une compagnie existante nécessitant des changements à apporter à la liste des signataires, inclure les documents à l'appui pour <u>Créer un dossier d'entreprise et établir un pouvoir de signature</u>	

Pour un nouveau demandeur demeurant à l'extérieur du Canada ou une compagnie existante nécessitant des changements à l'agent résident au Canada, inclure les documents à l'appui et une Déclaration agent résidant au Canada, Formule II (ACIA/CFIA 1194)	
Lettre d'accompagnement et un sommaire de la documentation inclus avec la demande, et l'adresse courriel de la personne contact clairement identifiée	

1.2 Étiquetage

Information à fournir	Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O)
Étiquette proposée incluant tout l'information requise selon la section 1.2 pour les suppléments enzymatiques ou selon la section 1.5 pour les aliments mélangés qui contiennent des suppléments enzymatiques enregistrés ou dilués.	
Suppléments enzymatiques provenant des sources microbiennes, fournir une justification scientifique si un énoncé de manipulation sécuritaire n'est pas écrit sur l'étiquette selon la section 1.2.1.	

1.3 Identification et description du produit

Information à fournir	Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O)
Pour les produits présentant des déficiences précédemment identifiées par la DAA, veuillez joindre le numéro de référence de la lettre de retour ou de la lettre de rejet de la demande et expliquer comment vous avez adressé les points de rejet dans votre nouvelle demande	
Pour les suppléments enzymatiques, description et identification complète du produit selon les détails à la section 1.3.1	
Spécifier les espèces de bétail visées et un mode d'emploi proposé pour chacune des espèces	

Information à fournir	Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O)
Formulation du produit détaillée des aliments mélangés qui contiennent les suppléments enzymatiques enregistrés ou un procédé de fabrication bref du supplément enzymatique selon la section 1.3.1.	
Si le supplément enzymatique est un seul ingrédient non approuvé, veuillez consultez <u>RG-1, Chapitre 2 – 2.3 Exigences pour l'évaluation des ingrédients</u> pour des renseignements supplémentaires.	
Des certificats d'analyse pour 3 lots de production récents et différents du produit pour appuyer les garanties proposées sur l'étiquette et autres garanties décrivant l'utilité du supplément enzymatique selon la section 1.3.2. Peut être exigé aux aliments mélangés qui contiennent des suppléments enzymatiques enregistrés si le support ou la forme de l'aliment est différent du supplément enzymatique enregistré.	
Faire référence à la méthode analytique d'AOAC utilisée à l'appui des garanties proposées sur l'étiquette ou fournir les détails de la méthode analytique.	
Échantillon(s) du produit, si nécessaire. La DAA vous contactera directement et vous fournira un numéro de référence afin de l'utiliser pour compléter l'Annexe I. L'Annexe I « Formulaire de demande pour échantillons de laboratoire » complété selon la section 1.3.2 et votre échantillon peut être envoyé directement au laboratoire de l'ACIA.	

1.4 Exigences à l'appui des allégations du produit et autre information

Information à fournir	Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O)
Études acceptables à l'appui des allégations. Veuillez considérer tous les critères énumérés à la section 1.4.1.	
Certificats d'analyse et méthodes analytiques des études utilisées pour appuyer l'allégation proposée sur l'étiquette selon la section 1.4.1. Peut	

Information à fournir	Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O)
être appliqué aux aliments mélangés selon la section 1.5.2.	
Démontrer la stabilité du produit et la période de conservation du supplément enzymatique selon la section 1.4.2 et 1.4.3. Peut être appliqué aux aliments mélangés selon la section 1.5.1.	
Certificats d'analyse (originaux signés) de 3 lots récents et différents du produit final sont requis pour appuyer la stabilité et la période de conservation ci-dessus. Veuillez fournir trois (3) certificats d'analyse au début de la durée de conservation et trois (3) des trois mêmes lots du produit à la fin de la période de conservation souhaitée. Les échantillons des 3 lots doivent être conservés dans des conditions d'entreposage similaires jusqu'à la fin de la période de conservation proposée.	
Certificats d'analyse (originaux signés) de 3 lots récents et différents du produit final contenant un supplément enzymatique requis pour appuyer la stabilité de l'enzyme après l'étape de la granulation selon la section 1.4.3, si applicable.	
Les méthodes analytiques utilisées pour les analyses ci-dessus doivent être incluses sur les certificats.	

Partie 3 : Renouvellement d'un enregistrement

Information à fournir	Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O)
S'il y a un changement à votre produit au renouvellement, utiliser cette liste de contrôle pour décrire les changements applicables. Voir section Partie 2.	
Si aucun changement n'est apporté à votre produit, utiliser la liste de	

Information à fournir	Numéro de page de la demande ou sans objet (S/O)
vérifications des renouvellements disponible dans le RG1 - Chapitre 1 à: <u>Annexe B : Liste de vérification pour les renouvellements.</u> Voir section Partie 3.	